



Bulletin de la **DOCUMENTATION**ECOLOGIQUE VOIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ECOLOGIE DANS LE MONDE

Editorial: Tandis que se déroule la grande messe du ballon rond au Qatar, on apprend que les chantiers des huit stades et leurs alentours auraient produits, d'après les organisateurs eux-mêmes, la mort de 400 à 500 travailleurs immigrés (nombres fortement discutés). A ce cimetière, nous ajouterons l'aberration écologique qui consiste à faire compétition mondiale en un pays anti-démocratique (affaire des brassards arc-en-ciel, etc.), avec obligation d'installer des climatiseurs énergivores dans les stades en plein désert. La question de fond : Comment la Fifa a-t-elle pu voter, décider et laisser faire une telle opération à l'organisation très discutable ? En tout cas, comme vous le verrez en dernière page de ce bulletin, les écolos ont dénoncé de tels agissements depuis longtemps. Et comme toujours, ils n'ont pas été entendus. Quand donc le monde comprendra-t-il que les écolos (et d'autres) ont souvent raison avant les autres ?

Sommaire:

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 - L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

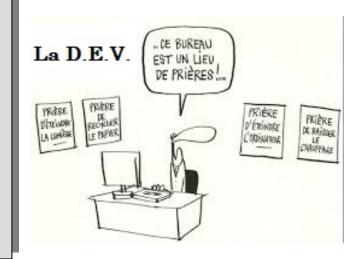
page 6 – Appel et rappel des écologistes sur la coupe du monde de football en 2022 au Qatar

Effondrement planétaire Tu veux LA VERSION BISOUNOURS OU LA VERSION MADMAX?



Documentation Ecologique Voironnaise 32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée 38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous utiliser le mail gaby.rajon@gmail.com



bulletin N°89

ABEILLES

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)



29 juillet 2020.............. Ces abeilles qui se passent si bien de nous. Avant de vous infliger un pur copinage, cet énième rapport. La Cour des comptes européenne vient de dire que la politique de l'Union, censée protéger les pollinisateurs, dont les abeilles, est un fiasco. Le massacre continue, et sa cause centrale, c'est l'agriculture industrielle et ses pesticides. Pardi! les lobbies font la loi. Autant vous dire que si vous aimez les abeilles, et leur liberté dans ce monde des oubliettes, il vous faut faire un geste. Bernard Bertrand - il a écrit des merveilles, comme son livre sur la ronce, et créé les éditions de Terran - a lancé l'an passé une revue désargentée qu'on ne peut recevoir que sur abonnement. «Abeilles en liberté » se concentre sur la vie de ces insectes sociaux prodigieux, et oublie heureusement cette hantise industrielle qui consiste à savoir ce qu'une ruche rapporte en miel. Il vient de m'envoyer en avant-première le numéro à paraître fm août. On y trouve quantité d'avis autorisés, savants sans pédanterie, sur les piqûres d'abeille, ainsi qu'un petit dossier sur l'irruption en France du frelon asiatique. Que faut-il faire du monstre ? Composer ou éradiquer ? D'ailleurs, est-il le problème ou un symptôme supplémentaire de l'affaiblissement du peuple des abeilles ? Une mention pour le grand naturaliste Vincent Albouy, qui nous offre une virée chez les syrphes, ces mouches qui ressemblent tant aux guêpes. Attention! sans soutien par abonnement, la revue ne peut espérer un avenir. Pour 4

septembre 2018, après le vote de la loi biodiversité, les pesticides néonicotinoïdes pourraient faire prochainement leur retour dans les champs de betteraves sucrières en France. Et ce pour stopper un parasite qui menace les exploitations. «Cela fait plus de 100 ans que la betterave sucrière est cultivée sur ce sol. C'est la première fois qu'on se retrouve dos au mur ». Charlotte Vassant possède 36 hectares d'exploitation de betteraves sucrières dans l'Aisne. Depuis l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes le 1er septembre 2018, l'agricultrice constate, impuissante, que des pucerons verts ravagent ses cultures en diffusant un virus: la jaunisse. «La maladie empêche le processus de photosynthèse pour la plante. La betterave devient jaune, craquante, produit moins de sucre... » Et pose un problème de rendement. «Sur mes cultures, je perds environ 20% de production. Pour certaines exploitations en France, elle risque de diminuer de 75 % », souffle Charlotte Vassant. Car le problème touche aussi bien les Hauts-de-France, que le Grand Est, en passant par l'Île-de-France, qui sont les plus importantes régions productrices de betteraves sucrières dans l'Hexagone. Hier, le gouvernement a apporté un début de réponse en annonçant vouloir permettre aux planteurs de betteraves à sucre d'employer, «dans des conditions strictement encadrées », des insecticides néonicotinoïdes. «Une modification législative cet automne» est prévue, introduisant une dérogation au maximum jusqu'en 2023. Le ministère de l'Agriculture prévoit de mobiliser, «dès 2021 dans le cadre d'un plan de relance », cinq millions d'euros supplémentaires pour financer la recherche «d'alternatives véritablement efficaces» aux néonicotinoïdes, mais aussi d'indemniser les planteurs ayant enregistré en 2020 des «pertes importantes liées à cette crise de la jaunisse de la betterave ». L'ensemble de la filière souhaitait cette dérogation pour pouvoir traiter les pucerons avec des pesticides de la classe des néonicotinoïdes. «Il n'existe pas de variété de betterave résistante à la jaunisse. On n'a pas non plus de traitement de substitution depuis l'interdiction des néonicotinoïdes », commente Charlotte Vassant. Pour obtenir une dérogation, les professionnels du milieu ont un argument majeur: ils signalent que la betterave sucrière n'est pas une plante mellifère. Les insectes pollinisateurs, sur lesquels les néonicotinoïdes ont un effet négatif, ne seraient, selon eux, pas attirés dans ces champs. Une centaine d'élus - majoritairement du groupe Les Républicains - se sont ralliés à la cause des planteurs de betteraves à sucre en adressant une lettre au président de la République. «Sans betteraves (...), plus de sucre, de gel hydroalcoolique, de bioéthanol ou même de pulpes pour nos élevages, moins d'activité économique dans nos territoires ruraux et 45000 emplois supprimés ». ont-ils énuméré. Contacté, le sénateur du Loiret Hugues Saury a critiqué une législation qu'il juge draconienne : «Dans l'Union européenne, on peut utiliser des néonicotinoïdes sur les betteraves dans près d'une quinzaine de pays. Pas en France. Cela crée une inégalité entre professionnels sur le marché ». Hier, la FNSEA et JA ont salué dans un communiqué commun «des décisions de bon sens qui permettent de sortir de l'impasse et d'interdictions francofrançaises sans alternative ».

numéros, c'est 29,50 euros: abeillesenliberte.fr (Fabrice Nicolino)

(suite au n° suivant)



EFFET DE SERRE

Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)





indique que la fertilisation de main d'hommes est globalement de 10 à 100 fois moins efficace que les processus naturels. Le procédé se voit adresser d'autres reproches, des scénarios inattendus, comme l'accumulation de biomasse au fond des océans, appauvrissant les eaux profondes en oxygène, dégageant par la suite du N20 dans l'air dont l'effet de serre est plus puissant que celui de CO2. Globalement, la fertilisation artificielle semble avoir des résultats plus complexes que prévu et apparaît pour l'instant inefficace.

- 30 avril-4 mai 2007....... Les experts du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), réunis à Bangkok (Thaïlande) pendant quatre jours, approuvent un rapport (le troisième depuis janvier) sur les moyens d'atténuer le réchauffement climatique de la planète. C'est la première feuille de route mondiale prônant une série de mesures contre les gaz à effet de serre pour éviter une hausse désastreuse des températures. Le rapport souligne que le monde a les moyens technologiques et financiers d'agir à temps pour limiter l'impact du réchauffement. Il faudrait stabiliser la concentration des gaz dans l'atmosphère d'ici 2015 pour éviter que la hausse des températures ne dépasse plus de deux degrés Celsius. Soit un réchauffement modéré, mais qui pourrrait déjà entraîner des pénuries d'eau pour jusqu'à deux milliards de personnes d'ici 2050. Les Etats-Unis, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre et qui rejettent le protocole de Kyoto, sont sortis satisfaits de cette réunion. La Chine, qui restait plutôt en retrait et qui pourrait dépasser les USA pour les émissions de gaz,, accepte maintenant son rôle d'acteur essentiel de la négociation climatique.
- 4 mai 2007....... Les agriculteurs de Thaïlande sont en émoi : ils s'inquiètent d'une formulation des conclusions des experts du GIEC, réunis à Bangkok, qui mettrait en difficulté les plus de 3 millions de familles de cultivateurs de riz, une activité émettant elle aussi du méthane, un puissant gaz à effet de serre. La pratique de l'inondation des rizières pendant plusieurs mois, voire pratiquement toute l'année, provoque en effet une fermentation de matières organiques sources d'émission de gaz. Il est cependant prématuré d'envisager une réforme des méthodes de riziculture en vue de réduire le réchauffement climatique. La Thaïlande est le premier exportateur de riz au monde avec 7,5 millions de tonnes en 2005. Les agriculteurs expriment de vives réserves concernant la proposition des experts appelant les cultivateurs à drainer leur champ et à s'abstenir de brûler la paille laissée par la récolte en vue de réduire les émissions de méthane et de CO2. Pour eux, vider régulièrement les rizières de leur eau n'a aucun sens. Une mesure de drainage obligatoire des champs aurait pour effet d'accroître la demande en eau en amont de la chaîne de production ce qui créerait des tensions sociales et des problèmes financiers. "Les nations industrialisées cherchent à se défausser de leurs responsabilités sur le secteur agricole des pays pauvres " conclut le représentant des agriculteurs.



NICOLAS HULOT

9- Ministre de l'environnement (suite)



«L'escrologiste, le télécologiste, l'hélicologiste» disait-on alors de Nicolas Hulot, dont la notoriété devait tout à la télévision et à son émission «Ushuaia », où on le voyait nager avec des baleines et survoler la cordillère des Andes en ULM. Daniel Cohn-Bendit confiait alors. «Nicolas a un léger problème de refus d'obstacle ». Et Noël Mamère de préciser : «c'est un boxeur qui n'aime pas prendre des coups et répugne à en donner ». En 2011, Nicolas Hulot avait déclaré : «pour faire avancer les choses, j'ai usé jusqu'à la corde la position de privilégié qui était la mienne». On le sentait prêt à essayer autre chose. Aujourd'hui, il a opté pour le port de la chemise à col officier et pour l'exercice des responsabilités, il est rentré dans le rang. Il paraît patient et prêt à assumer de petites défaites pour obtenir de plus grands succès. Il a cédé à Macron, conscient qu'on ne peut dire non tout le temps au risque de passer pour un allumeur. Il se donne un an pour voir s'il est utile.

740 bêtes tuées en 2017, la prédation n'a jamais été aussi élevée et l'animal gagne du terrain. Eleveurs et élus de territoires estiment que les réponses apportées par le gouvernement vont aggraver la situation. Voici les points clés du plan qui cristallisent la contestation : Ragaillardi par sa victoire sur le front de Notre-Dame-des-Landes, le ministre Nicolas Hulot restera-t-il droit dans ses bottes malgré la bronca suscitée par le plan loup, élaboré avec son confrère à l'Agriculture, Stéphane Travert ? Appliquée au monde rural, la stratégie macronienne du «en même temps », visant à maintenir une espèce dont la reconquête s'avère violente tout en protégeant les troupeaux, atteint-elle ses limites ? Le ministre de la Transition écologique justifie ce plan à six ans par «la recherche du meilleur ou du moins mauvais compromis». Conscient que l'équilibre est fragile. * 500 loups minimum: «Non négociable». Son premier objectif «non négociable» est la viabilité de l'espèce «pour l'instant incertaine». Il table sur une population de 500 loups d'ici à 2023, sachant qu'aujourd'hui l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). établissement public sous la tutelle des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, l'évalue autour de 400. La hausse était déjà de 22% l'an dernier et la situation est considérée comme intenable par les éleveurs et les élus des territoires concernés. Ces derniers remettent en cause les modalités de comptage qui, selon eux, sous-estiment la population. José Bové, pourtant ex-camarade de parti d'Hulot écologiste, évoque «800 à 1000 loups en France », arguant de ces analyses ADN que les éleveurs ont menées à leurs frais après prélèvements. Mais que conteste le réseau loup de l'ONCFS : «Les tests ADN sur les scènes de prédation sont loin d'être aussi efficaces qu'on le dit. Sur 120 prélèvements, seuls 20 étaient en état d'être analysés par le laboratoire. Et il y a un risque de collecter de l'ADN de la proie, du prédateur, d'un charognard ou d'un chien. La méthode n'est pas assez fiable. » Le suivi biologique du loup étant à la base des politiques publiques, le débat sur les chiffres pollue d'entrée le débat. * Obligation de se protéger: des parcs en dur ? «En protégeant la biodiversité, on protège l'humanité », dit Hulot ministre, dont le deuxième objectif, «à parité avec le premier, est la protection des éleveurs et troupeaux ». Réduire les prédations tout en accroissant le nombre de prédateurs. Rude équation à plusieurs inconnues. Outre une meilleure connaissance de l'animal, le plan suggère de poursuivre les efforts de protection des troupeaux et d'élargir les expérimentations, ce qui convient aux amis du loup. Des barrières de protection en dur jusqu'à 3 mètres de haut sont même évoquées. Fort Alamo en alpage... Les indemnisations des troupeaux attaqués seront conditionnées à la mise en place de mesures de protection préalables. * Effarouchement avant prélèvement : Dans l'Aveyron, le député Arnaud Viala (LR) s'appuie sur une étude de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra): «Il faudrait installer entre 2000 et 3400 kilomètres de clôtures fixes et 2850 à 1700 chiens patous pour un coût de 23 à 35 millions d'euros. Malgré la prise en charge partielle, 25 à 40% des élevages laitiers seraient sous le seuil de viabilité. » Oui, mais l'ex-aventurier cathodique s'est résolu à contrecœur, et au grand dam des environnementalistes (comme l'association Ferus), quand tout aura été tenté - priorité aux tirs d'effarouchement -, à poursuivre les quotas de prélèvements. Mais de manière plus encadrée et dans la limite d'un plafond de 10% de la population. Enfin, pour Hulot, pas question pour la France de sortir des textes européens qui protègent «strictement» l'espèce et auxquels le pays déroge pour ne pas mettre en péril l'élevage. Le gouvernement peut-il amender sa copie ? «S'il y a un enseignement à tirer de Notre-Dame-des-Landes et d'autres projets, c'est que trop souvent les séances de concertation sont en réalité seulement des séances d'information. Souvent, les interpellations citoyennes et les avis d'experts, pourtant pleins de bon sens, ne sont pas pris en compte. » Ainsi parlait Hulot au dénouement du feuilleton de l'aéroport nantais. La phrase de Hulot, ministre de la Transition écologique : «Le nombre actuel - 360 loups, bientôt sans doute 400 - est encore insuffisant et nous visons au moins 500 avant la fin du quinquennat ».

(suite au n° suivant)

bulletin N°89

L'EPR (European Pressurised Reactor)

CH2 - EPR à Penly ou pas ?



2 avril 2004....... Le nouveau ministre de l'Ecologie, Serge Lepeltier, va devoir faire oublier les multiples gaffes de Roselyne Bachelot. Il se retrouve devant une tâche inédite. Un plan climat sans cesse repoussé et peu à peu vidé de son contenu, une politique de protection de la natre qui s'est affaiblie au profit du développement économique en mettant à mal la loi littoral et la loi montagne dans leur approche protectionniste, des parcs nationaux menacés dans leur concept original, tout cela a fortement irrité les écologistes. Mais surtout un projet de loi sur l'eau qui n'arrive pas à mettre en place, en réalité, le principe de pollueur—payeur, dans sa dimension équitable, des choix énergétiques en cours qui privilégient le nucléaire au détriment des énergies renouvelables et des projets des grandes infrastructures de transport qui ne prennent pas suffisamment parti en faveur du rail en limitant les projets autoroutiers. C'est

ainsi qu'on a favorisé le raz-de-marée rose et vert aux élections régionales. Sans parler de la chasse, du loup, des OGM et du choix du réacteur nucléaire européen EPR un peu trop vite annoncé. Le nouveau ministre de l'environnement va-t-il mettre en veilleuse ces dossiers brûlants au moins jusqu'aux élections européennes de juin, et ceci alors que l'Union européenne presse la France de tenir ses engagements notamment en ce qui concerne le protocole de Kyoto pour limiter l'effet de serre? Ainsi, Lepeltier se trouve dans une situation particulièrement inconfortable et inédite. Les Verts représentent aujourd'hui un contre-pouvoir régional, alors qu'ils sont très peu représentés au Parlement. Du coup, la défense de l'environnement va entrer fortement dans les politiques décentralisées, au moment où, précisément, la droite s'apprête à donner aux présidents de région des pouvoirs nouveaux ; Parmi les transferts de compétences aux régions, figurent la gestion de l'eau et celle des ports et aéroports, autant d'affaires très suivies par les écologistes.

6 avril 2004............. Jean-Jacques Queyranne (PS), nouveau président de la région Rhône-Alpes, déclare à propos de l'éventuelle installation d'un réacteur EPR dans sa région : «Nous avons, au premier comme au second tour, émis des réserves tant sur le plan technique que politique. L'EPR est fortement contesté par le monde scientifique, son intérêt et sa fiabilité n'ont pas été démontrés. Il ne faudrait pas rééditer l'erreur de Creys-Malville ». Le gouvernement a récemment demandé à EDF d'étudier comment rendre le réacteur EPR plus résistant pour qu'il puisse résister à la chute d'un avion commercial. En effet, la formule présentée actuellement ne résisterait pas à une telle chute.

(suite au n° suivant)



Appel et rappel des écologistes :

15 OCTOBRE 2019 * ACTUALITÉS * COMMUNIQUÉS EELV DOHA QATAR: APPEL AU BOYCOTT DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FOOTBALL DE 2022

Au-delà de la prestation sportive, ce qui a frappé les esprits au championnat du monde d'athlétisme à Doha (Qatar), ce sont les tribunes vides, la corruption, le spectre du dopage et l'absurdité climatique de compétitions se tenant dans des stades entièrement climatisés ou, au contraire, des compétitions perturbées par une chaleur insoutenable.

Après les JO d'hiver de Sotchi, en 2014, la Coupe du monde de rugby au Japon aujourd'hui, et bientôt les JO de 2020 à Tokyo, marqués par une indifférence totale aux questions environnementales, le spectacle offert par les championnats organisés au Qatar montre encore une fois que les intérêts géostratégiques et financiers priment sur les sportifs et les sportives, qui sont sacrifié-es sur l'autel des jeux du cirque. Une position aux antipodes des valeurs du sport.

Pourtant, dès l'annonce de la sélection de Doha en 2014, des critiques avaient questionné ce choix, critiques balayées par la fédération internationale (IAAF) au nom de l'ouverture de l'athlétisme à de nouveaux territoires. Lamine Diack, l'ancien président, a été mis en examen par la justice française pour corruption, avec le directeur général de BeIN Sports Yousef Al-Obaidly,

Le désastre était annoncé. Il a eu lieu. Les marathoniennes ont ouvert un triste bal, le 27 septembre, mettant en danger leur santé. Sur les 70 participantes, 28 ont dû abandonner. Chez les hommes, sur 123 partants, 48 abandons. Le lendemain, sur le 50 kilomètres marche, Yohann Diniz et 13 de ses adversaires ont également rendu les armes. Toutes et tous sont pourtant des sportives et sportifs de haut niveau. Malgré cela, le Président de l'IAAF Sébastian Coe préfère ne voir que les records et les exploits sportifs et considère cyniquement que « ces championnats ont été les meilleurs jamais vus ».

Le Qatar, suspecté régulièrement de financer l'islamisme radical, avec un code pénal qui prévoit la lapidation des femmes, est surtout connu en France comme investisseur du sport spectacle. L'argent-roi, maître-mot de ce petit État du golfe persique, lui a permis de créer une équipe nationale de handball composée à 90 % de joueurs européens et d'organiser la coupe du monde de football en 2022, malgré de larges suspicions de corruption sur fond de Qatargate. Cette coupe du monde, si elle a lieu, sera entachée par le sang des travailleurs étrangers qui ont construit huit stades au prix de leur vie: un mort par jour sur les chantiers. C'est inacceptable.

Dans le contexte actuel d'urgence climatique, Europe Écologie - Les Verts (EELV) et sa Commission Sport Loisirs Tourisme demande le Boycott par la France de la Coupe du Monde de football au Qatar en 2022 et demande que la France soit tête de pont d'un boycott collectif des pays de l'Union européenne et, plus globalement, des pays démocratiques.

Julien Bayou et Sandra Regol, porte-parole Anne-Marie Heugas, co-secrétaire de la commission Sport Loisirs EELV



Et, comme toujours, les écolos n'ont pas été entendus!